

 Fiche technique N° TB1115 23-04-2026 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes aux DTU 59.1 et 42.1 • Maçonneries : Béton - Ciment taloché - Enduit de ciment - Briques • Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques - Revêtements semi-épais • Ossatures bois en CTBX - OSB	RAVALPRIM Fixateur phase aqueuse, renforcé en quartz INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR 8 à 10 m²/L
--	---	---



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Fixateur renforcé en quartz servant de base d'accrochage, composé de résine acrylique en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Intérieur : surfaces murales.

Extérieur : surfaces murales verticales.

Propriétés :

- **Idéal maçonnerie neuve et anciennes peintures en bon état**
- **Séchage rapide**
- **Son aspect mat rugueux facilite la dépose de la finition**
- **Microporeux : laisse respirer le support**
- **Forme un film insaponifiable (non alcalin)**

Caractéristiques :



= 8 à 10 m²/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support

Le séchage est variable selon la température et l'hygrométrie ambiante

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect :** Mat rugueux
- **Matériel :** Brosse - manchon polyamide méché 18mm (extérieur) ou polyamide 12mm (intérieur)
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 3 L – 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.44 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 62 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/L (2010).
Ce produit contient **max 30 g/L** de COV.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de dépôts verts, champignons ou algues** : effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELO STOPMOUSS**. En cas de forte contamination de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, au préalable, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur métaux ferreux** : Appliquer notre sous-couche **PROTEX FER PRIMAIRE ANTICORROSION**.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux DTU en vigueur, notamment au DTU 59.1 (D3) ou au DTU 42.1 (I1 à I4).
- **Cas général** : appliquer directement 1 couche.
- **Sur fonds poreux** : appliquer 1 couche préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
- **Sur ossatures bois en CTBX (OSB)** : appliquer 1 couche à raison de 200 à 250 gr/m², puis laisser sécher 24 heures minimum. Cette couche doit être suffisamment fournie pour bloquer le fond.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

CE 16	Systèmes D2 ou D3 ou I1 à I4 de protection de surface pour béton EN 1504-2
	THEOLAUR PEINTURES 59139 NOYELLES Les Seclin infoslegales@theolaur.com
	EVCP : Système 4 Compte tenu de la multiplicité d'emplois possibles du RAVALPRIM, se reporter impérativement à la fiche descriptive du produit ou du système de finition. Consulter les DoP donnant les caractéristiques de chaque revêtement ou des systèmes concernés incorporant l'impression.